



Le mot du Président

Pour faire un bilan des réalisations de l'association depuis la première rencontre de 1997 à Pointe-aux-Trembles, j'aimerais mentionner la tenue de nos quatre grands rassemblements, le choix de nos armoiries, la publication de huit bulletins bilingues, la rédaction de nos règlements, la construction de notre site Internet bilingue et ses nombreuses rénovations et l'accès à la base de données des familles Marsan-Lapierre qui contient plus de 25 000 personnes. Ces réalisations sont le fruit du travail de nombreux bénévoles, membres du conseil d'administration desquels je voudrais souligner le dévouement depuis notre fondation, de tous ceux qui ont apporté leur collaboration au succès de nos activités et de tous ceux qui nous ont supportés financièrement et encouragés à continuer.

En particulier, notre vice-président Paul Marsan qui s'est occupé des trois rassemblements de St-Jacques de Montcalm, de celui de Roslin en Ontario et du dernier qui a eu lieu au Mont St-Grégoire dans le Haut-Richelieu. Michel Marsan, notre dévoué secrétaire, qui a fidèlement dressé les procès-verbaux de nos quatre assemblées générales et des quatre réunions annuelles du conseil d'administration, après avoir établi l'ordre du jour de toutes ces rencontres et de les avoir fait parvenir à tous les intéressés. Au cours des deux dernières années, nous avons eu la chance de compter sur la collaboration de Danielle Marsan-Evans au poste de trésorière et depuis trois ans, comme éditrice de notre publication bi-annuelle « Le Marsan ».

Notre premier trésorier, Alain Marsan, siège encore sur le conseil d'administration. Nous lui devons nos armoiries qui sont celles qu'il avait commandées à des spécialistes en héraldique à la fin des années soixante. Il en a autorisé gratuitement l'utilisation par l'association et est de plus le généreux commanditaire d'un prix de présence lors de nos rassemblements. En plus d'être membre du conseil d'administration, nous profitons de la compétence légale de Ghislaine Laramée qui a rédigé nos règlements et qui a fait les démarches pour l'obtention de notre charte en collaboration avec notre secrétaire Michel. C'est grâce à la générosité de Gisèle Marsan-Kobelansky, qui est membre de notre conseil depuis 1999, que nous pouvons imprimer et expédier notre bulletin à plus de trois-cent cinquante personnes dont seulement environ cinquante nous ont fait parvenir leur cotisation annuelle. L'an passé, nous avons eu le plaisir d'accueillir Anne Marsan-Cook comme membre du conseil d'administration, et cette année ce fut au tour de Stéphane Marsan de nous apporter sa collaboration comme administrateur.

La création et la maintenance de notre site Internet actuel est l'oeuvre de notre webmaître Steve Marsan, alors que nous sommes redevables à Marcel Marsan, Donald Marsan et Andrée Ricard pour la version anglaise des textes. Madame Ricard est de plus la traductrice de notre feuillet bi-annuel « Le Marsan » dont Steve Marsan réalise le montage électronique. Steve gère également la base de données. Avant son décès à l'automne de 2000, Donald Marsan avait été membre du conseil d'administration et correspondant de notre association aux États-Unis. Son frère Joseph lui a succédé à ce dernier poste.

Jean-Guy Marsan

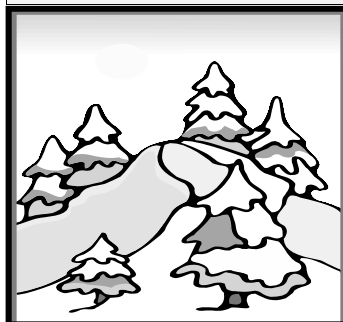
SOMMAIRE

<i>Le mot du président</i>	1
<i>Retour sur le passé par Roger Marsan (première partie)</i>	2
<i>La deuxième branche</i>	3-4
<i>Nouvelles de la grande famille</i>	3
<i>Échos du conseil d'administration</i>	3-4

COLLABORATEURS POUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Éditrice:	Danielle Marsan-Evans
Traduction:	Andrée Ricard
Rédaction:	Jean-Guy Marsan
Mise en page et internet:	Steve Marsan
Responsable de l'envoi:	Michel Marsan

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec 2002
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada 2002
ISSN 1492-6695



Retour sur le passé par Roger Marsan (Première partie)

Notre jeunesse

En plus de nos études et devoirs scolaires, il y avait la lecture. Les amusements du temps : les billes, les moineaux, le mississippi, les dames (échecs), le croquet, le hockey, les patins à roulettes ou à glace, les trottinettes, les boîtes à savon, la bicyclette et au parc pour les glissoires, les balançoires, à l'occasion concert de fanfare et cinéma.

Attractions

Aux petits stades : Ontario-Delorimier et Frontenac et Mont-royal, entrée 25 sous pour assister à une soirée d'amateurs. Les concurrents finalistes recevaient en récompense un prix ou 10,00 \$. Des lutteurs donnaient leur « show ». Ils provoquaient la foule et invitaient ceux qui voulaient monter dans l'arène pour un prix de 10,00 \$. Des bagarreurs relevaient le défi. Que de raclées pour un amateur, mais parfois c'était, à la satisfaction de tous, le lutteur qui se faisait rosser.

La taverne

Le soir de la paie, les taverniers faisaient des affaires d'or. Les tables étaient couvertes de verres de bière à 10 sous. Parfois des femmes entraient dans la taverne pour sortir, de rage ou en pleurs, le mari avant qu'il ait bu toute sa paie. Il n'était pas rare de voir des esprits échauffés, surtout en période électo-

rale, en venir aux coups. La police appelée séparait les bagarreurs.

Parades et processions attiraient des foules

La principale parade était celle de la St-Jean-Baptiste suivie du grand feu d'artifice. Tôt le matin, des gens s'amaient, avec bancs ou chaises sur les bords du trottoir, pour réserver leur place. Des privilégiés occupaient les balcons des immeubles et ceux plus nantis se louaient un banc d'estrade. Il y avait foule également aux parades du Père Noël et à celle de la St. Patrick. À l'occasion, il y avait la parade du cirque Barnum et Bailey avec ses bouffons, ses danseuses et ses animaux libres ou enfermés dans de somptueuses voitures dorées ou aux couleurs variées. Quel spectacle! À la procession du Père Noël, on en profitait pour faire du lèche vitrines du temps des fêtes et autres décorations. À certaines années, suite à des concours, des autobus circulaient dans les rues les plus illuminées ou décorées.

Autres attractions

La venue d'une flotte d'avions de Mussolini d'Italie, la venue du ballon Graf Zeppelin, détruit l'année suivante et du dirigeable R100.

Sorties

Les dimanches, c'était la visite à la parenté. On n'oubliait pas

les disparus. On allait au cimetière, à l'occasion certaines familles y apportaient leur lunch. On faisait un pique-nique sur la tombe des disparus.

Vogue des pique-niques

On se déplaçait en voitures, même en camions jusqu'à interdiction de la police. On allait aux plages d'Oka, de Plage Idéale, de Laval-Ouest même la Baie Missisquoi et Plattsburgh. Certains autobus s'y rendaient le soir pour la danse avec les voyages « nowhere ». Les pique-niques les plus appréciés étaient ceux des enfants du sanctuaire qui recevaient 2 sous pour servir aux messes, et plus tard, après repréailles 5 sous et la promesse d'un pique-nique à l'été au Parc du Bien-Être à Pointe-aux-Trembles, St-Jérôme ou Baie Missisquoi. Ordinairement c'était aux frais de M. le Curé ou de la fabrique. Souvent on y admettait les petits chanteurs de la chorale ou des membres du Corps de clairons et tambours. On fêtait également la Ste-Catherine avec petites vues, liqueurs, popcorn et bonbons. Les familles pique-niquaient également dans les parcs publics, à la montagne, surtout à l'Île Ste-Hélène. Au menu, il ne fallait pas manquer les bonnes fèves au lard qu'on allait porter le samedi dans le pot de grès chez le boulanger qui se chargeait de la cuisson pour le dimanche matin moyennant 25 sous. Quel régal!

À suivre...

La deuxième branche

Lan mil Sept cens quarante et un Le Six febvrier apres la publication de trois bans de mariage entre françois Mersan fils de françois Mersan et d'Elizabeth Deroche ses pere et mere de la paroisse de la pointe aux trembles d'une part et Marianne filion fille de Antoine filion et de Marie Latouche ses pere et mere de cette paroisse d'autre part et ne s'etant decouvert aucun empchement au dit mariage Je sousigne Ptre (pretre) ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la benediction nuptiale avec les ceremonies prescrites par notre mere la Ste (Sainte) Eg (Église) C. (catholique) A. (apostolique) et Rom. (romaine) presence des Sieurs françois Mer-

çan pere Pierre Merçan fils Antoine et françois filion père et fils qui ont déclaré ne savoir signer de ce enq. (enquis) St. (suivant) Lordce (l'ordonnance).
elisabesmereresan

Lacombe Ptre

À vingt ans, François est le plus jeune des trois frères Marsan qui obtinrent des concessions voisines de quatre arpents par trente de profondeur à l'Assomption sur la rive sud du ruisseau du Point-du-Jour en 1738. Trois ans plus tard, il y habitera avec sa jeune épouse alors que la partie défrichée est suffisamment grande pour assurer leur subsistance. Après avoir passé contrat de mariage chez le notaire Coron trois jours auparavant et suivant l'extrait des registres de la

paroisse de St-Charles de Lachenaie, il se marie le six février 1741 à Marie-Anne Filion, qui n'a que 19 ans. Elle est la sœur de l'épouse de son frère Pierre et de l'époux de sa sœur Thérèse. Ces mariages entre frères et sœurs de deux mêmes familles semblent assez fréquents à cette époque.

Afin d'obtenir l'argent nécessaire pour bien s'installer, François s'engagea en 1742 comme garçon voyageur pour la Mer du Ouest, tout comme il l'avait fait en 1737. Il achète une deuxième terre au Point-du-Jour en 1750. Marie-Anne et François eurent huit filles et trois garçons et en perdirent deux en bas âge. Leur fils aîné Joseph s'établit à L'Assomption, alors que le deuxième Louis choisit de s'installer

(Suite en page 4)

Nouvelles de la grande famille

• La fille de **Remi Marsan** de Sept-Îles, QC, Laurie, une travailleuse sociale de formation, occupe depuis déjà un an le poste de directrice des programmes d'un organisme de santé mentale pour les enfants à Port Hope sur les bords du lac Ontario.

• **Michelle Marsan et Gregory Johnson**, nous font part de la naissance de leur deuxième **fillette Pascale** Gabrielle née le 13 octobre 2000 à Vancouver, deux ans jour pour jour après la naissance de leur aînée Jasmine Anabel.

• Notre rassemblement du 4 août 2001 à Mont-St-Grégoire fut un succès. Le concours de photographies anciennes fut remporté par **André Marsan**

de St-Jean-sur-Richelieu qui s'est mérité une magnifique peinture de **Ghislaine Laramée** représentant une scène de la récolte de la sève d'érable qu'elle avait exécutée pour l'occasion et offerte gratuitement à l'association. Nous voulons également remercier **Paulette Beauséjour, Alain Marsan et Paul Marsan** pour les prix qu'ils ont offerts aux participants de la rencontre.

• **Muguette Marsan** nous informe du décès de sa cousine **Marie-Jeanne Marsan** survenu le 14 juillet 2001, à Montréal à l'âge de 75 ans. Elle était la fille de **Léo et de Jeanne Dagenais**. Elle avait perdu précédemment ses deux frères **Fernand et Roger**. Elle laisse dans le deuil ses

sœurs Claire, épouse de **Jacques Sarao, et Fleurrette dont l'ami est Maurice Latour**.

• Nous voulons adresser nos plus sincères félicitations à **André Marsan** pour le grand succès qu'ont connu **les Jeux du Québec d'été 2001** à Lachine sous sa gouverne, à titre de président du comité organisateur.

• **Murielle Mironnette et Michel Marsan** nous font part du mariage de leur fille **Valérie à Jean-François Ruest** le 18 août 2001 en l'église Ste-Claire de Montréal. Jean-François est le fils de Jean Ruest et de Diane Séguin.

• **Benoît Marsan** nous apprend que la ville de Carignan a voulu honorer la mémoire des militaires du

régiment de Carignan en donnant à quelques-unes de ses rues le nom de certains d'entre eux dont notre ancêtre **Pierre Merçan dit Lapierre**. Cette artère est située dans **le secteur Du Domaine**.

• Le 20 août 2001, **Annie Nobert et Stéphane Marsan** ont vu leur famille s'agrandir avec l'arrivée de leur troisième fils **Raphaël**.

• **Francine Marsan** de Montréal est enfin grand-mère. En effet, le 12 février 2001 est née sa petite-fille **Emy**, fille de son fils unique **Eric Carrière et de Marie Tassé**. Félicitations aux heureux parents.

La deuxième branche

(Suite de la page 3)

à Ste-Rose de Laval. Les deux eurent une nombreuse descendance, qui valut à François d'être à l'origine de la deuxième branche de notre arbre familial. La plupart de leurs filles habitèrent L'Assomption et les autres la région de Terrebonne.

François et Marie-Anne décédèrent avant d'atteindre la cinquantaine et on dressa l'inventaire de leurs biens au début de 1769, immédiatement après le décès de Marie-Anne. L'administration au nom des enfants encore mineurs en fut confiée à leur oncle Jean-Baptiste Marsan qui fut nommé tuteur légal. Des trois frères, il ne restait donc à l'Assomption que Pierre, puisque l'aîné Jacques était retourné sur l'Île de Montréal en 1757 ayant acheté la terre paternelle après le décès de son père. On se souvient que c'est à Pointe-

aux-Trembles, que leur grand-père s'était établi lorsqu'il quitta le régiment de Carignan.

Jacques vendit sa concession du Point-du-jour à son gendre Antoine Brouillet. Ces trois terres adjacentes passèrent par la suite aux mains des enfants de ce dernier. Comme le fils unique de Jacques n'eut que des filles, le grand nombre de descendants mâles de Pierre lui valut d'être à la tête de la branche aînée comme nous l'avons vu dans les derniers numéros de ce feuillet. Sur l'arbre de notre grande famille Marsan-Lapierre, les quatre branches ne prennent donc naissance qu'à la troisième génération puisque à ce jour, chez leurs deux oncles, nous n'avons pas trouvé de cousins de Jacques, Pierre et François qui se soient mariés.

Échos du conseil d'administration

À cause des coûts impliqués, les administrateurs ont décidé de ne pas recourir au service d'une firme spécialisée pour l'hébergement de notre base de données, mais de continuer de bénéficier gratuitement de l'ordinateur de notre webmaître Steve Marsan, malgré les quelques difficultés d'accès que nous pourrions connaître.

Le conseil d'administration a accepté avec joie l'offre de Joe Marsan de succéder à son frère Don comme correspondant de l'association aux Etats-Unis.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu vers la mi-septembre lors d'un dîner dans un restaurant de Montréal qui pourrait coïncider avec le lancement du dictionnaire

généalogique des familles Marsan-Lapierre. Maintenant que notre nouvelle raison sociale de l'Association des familles Marsan-Lapierre a été approuvée à notre dernière assemblée générale, les démarches par Ghislaine Laramée et Michel Marsan pour l'obtention de notre incorporation progressent normalement.

La réunion du conseil d'administration du 27 octobre 2001, a eu lieu dans les nouveaux bureaux de Gisèle Marsan-Kobelansky à ville d'Anjou. Nous voulons remercier le Collège Marsan de Montréal qui nous avait hébergés pendant les dernières années.